

COVID-19

SAINT-HYACINTHE MAINTIENT UNIQUEMENT SES SERVICES ESSENTIELS

Tous les autres services municipaux sont suspendus jusqu'au 13 avril

Diffusion immédiate

Saint-Hyacinthe, le 24 mars 2020 — Conformément à la décision du premier ministre du Québec, la Ville de Saint-Hyacinthe suspend tous ses services non essentiels jusqu'au 13 avril prochain. Tous les édifices municipaux de même que les infrastructures publiques externes sont désormais fermés.

Maintien des services essentiels

« Nos bureaux municipaux sont tous fermés jusqu'au 13 avril, mais nous maintiendrons les services essentiels. Soyez assurés que nous allons continuer à éteindre les feux et à bien filtrer votre eau potable et vos eaux usées. Les autobus continuent de circuler, vos bacs à déchets, bacs bruns et bacs de recyclage seront ramassés. Aussi, nous allons continuer à gérer les nids de poule, à colmater les fuites d'eau, etc.

De plus, il est encore possible d'appeler à l'hôtel de ville et au service de requêtes pour tout besoin ou situation urgente en composant le 450 778.8300 », tient à rappeler le maire de Saint-Hyacinthe, M. Claude Corbeil.

Restez chez vous

La Ville a maintenant fermé tous les bâtiments municipaux ainsi que ses infrastructures publiques externes. Il est interdit de fréquenter ou d'utiliser :

- les modules et aires de jeux pour enfants,
- le mobilier urbain comme les bancs de parcs,
- les modules d'entraînement en plein air,
- le parc canin,
- le Skate Plaza et les parcs de planche à roulettes,
- les terrains sportifs de tennis, soccer, baseball, basketball, etc.

La propagation de la COVID-19 peut se faire dans ces lieux puisque le virus demeure actif jusqu'à 36 h sur certaines surfaces. Alors la directive de la santé publique est très claire : restez à la maison ! Pour l'instant, il est encore possible de circuler au Boisé des Douze et au parc Les Salines en respectant scrupuleusement les mesures de distanciation.

Collectes des matières résiduelles

Pour diminuer les risques de propagation du virus auprès des éboueurs, sortez vos différents bacs – déchets, recyclage et matières organiques - en matinée, la veille de la collecte.



100 bénévoles recherchés

En collaboration avec le Centre de bénévolat de St-Hyacinthe et la Moisson Maskoutaine, la Ville lance un appel à la mobilisation pour recruter des bénévoles. « La plupart des bénévoles qui sont essentiels pour dispenser les services offerts ont plus de 70 ans et doivent désormais rester à la maison. Nos organismes ont donc perdu, d'un seul coup, leur réseau habituel de bénévoles alors que les demandes d'aide augmentent en flèche. En ce moment, de plus en plus de gens ont besoin de l'aide de ces organismes, notamment pour obtenir du dépannage alimentaire.

Le centre de bénévolat a donc besoin d'une **centaine de bénévoles** pour continuer à offrir des services qui sont essentiels pour nos citoyens plus vulnérables. Plusieurs personnes en bonne santé sont confinées à la maison. Elles ne doivent pas sortir, sauf pour des déplacements essentiels. Cependant, les banques alimentaires font partie des services essentiels. Alors, nous invitons les Maskoutains qui ont quelques heures par semaine à offrir en bénévolat à remplir un formulaire à cette fin sur **le site du centre de bénévolat à cbsh.ca sous l'onglet Je veux être bénévole**. Évidemment, les bénévoles recrutés auront accès à une formation en ligne et seront bien encadrés quant aux mesures d'hygiène à respecter. Voilà une façon de faire une différence dans notre communauté », souligne le maire Claude Corbeil.

Ces bénévoles seront appelés à effectuer différentes tâches telles que :

- des travaux légers,
- des travaux physiques,
- du transport et de la manutention,
- du soutien ménager,
- de l'aide aux cuisines,
- ou encore du travail de bureau dans un centre d'appel.

Collecte de sang du 30 mars

Les citoyens maskoutains qui sont en pleine forme, qui n'ont pas de symptôme et qui n'ont pas voyagé récemment sont aussi invités à aller donner du sang au centre communautaire Douville, le 30 mars de 13 h 30 à 20 h. L'équipe d'Héma-Québec sera sur place et elle appliquera toutes les mesures d'hygiène requises pour assurer la sécurité des donateurs.

Transport en commun gratuit

Le transport en commun local est désormais gratuit en tout temps, et ce, pour toute la durée de la crise. Cette mesure vise à protéger les chauffeurs d'autobus en limitant la manipulation d'argent comptant. Le service est maintenu selon l'horaire habituel pour cette semaine, mais avec des autobus de remplacement puisque la flotte d'autobus a été lourdement endommagée lors d'un incendie samedi dernier.

« Nous avons évidemment considéré la possibilité de suspendre le service de transport en commun pour limiter la propagation du virus, mais pour plusieurs personnes, il s'agit du seul moyen de transport disponible. Encore une fois, il est important de bien comprendre que ce service doit être utilisé uniquement pour les déplacements essentiels. De plus, à compter du 30 mars, nous allons alléger l'horaire des circuits d'autobus, comme c'est le cas un peu partout



dans les réseaux de transport collectif. Consultez notre site Internet pour obtenir plus d'information à ce sujet », de préciser le maire Corbeil.

Taxes municipales

En ce qui a trait au prochain compte de taxes municipales payable le 11 mai, le conseil municipal a décidé de suspendre l'application des taux d'intérêt pour les montants qui ne pourront être payés lors de la prochaine période de versement, et ce, pour trois mois.

Cette mesure exceptionnelle vise les personnes qui ne sont plus en mesure de payer leurs taxes en raison du contexte particulier de la COVID-19. Les détails concernant cette mesure suivront dans quelques jours.

Annulation des événements municipaux jusqu'au 1^{er} juin

Tous les événements et rassemblements organisés en collaboration avec la Ville ou dans ses installations et qui devaient avoir lieu d'ici le 1^{er} juin prochain sont annulés ou reportés. Une liste de ces événements sera publiée sous peu sur le site Internet de la Ville.

Achat local

Le maire Claude Corbeil rappelle que « c'est le temps de faire preuve de solidarité envers nos marchands locaux. Les temps sont très durs et cela se traduit par des pertes d'emplois parmi nos citoyens. Alors merci d'acheter local. Dans plusieurs cas, c'est possible de le faire en ligne. Cette solidarité peut faire une réelle différence pour permettre à nos commerçants de se sortir la tête de l'eau ».

Pour en savoir plus...

« Nous tiendrons la population régulièrement informée de l'évolution de la situation via notre site Internet (<https://www.ville.st-hyacinthe.qc.ca/coronavirus>) et nos médias sociaux. Au besoin, nous utiliserons le [système d'alertes municipales](#) auquel les citoyens peuvent s'inscrire sur le site Internet de la Ville », a souligné le maire Corbeil.

– 30 –

Source : Direction des communications
450 778.8304